

N° 93

SENAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

Annexe au procès-verbal de la séance du 16 novembre 1987

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1988, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur.

Rapporteur général.

TOME III

**LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)**

ANNEXE N° 41

MONNAIES ET MÉDAILLES

Rapporteur spécial : M. Louis PERREIN.

[1] *Cette commission est composée de* : MM. Christian Poncelet, *président* ; Geoffroy de Montalembert, *vice-président d'honneur* ; Michel Durafour, Jean Cluzel, Jacques Descours Desacres, Tony Larue, *vice-présidents* ; Emmanuel Hamel, Modeste Legouez, Louis Perrein, Robert Vizet, *secrétaires*, Maurice Blin, *rapporteur général* ; MM René Ballayer, Stéphane Bonduel, Raymond Bourguine, Roger Chinaud, Maurice Couve de Murville, Pierre Croze, Gérard Delfau, Jacques Delong, Marcel Fortier, André Fosset, Mme Paulette Fost, MM. Jean Francou, Henri Goetschy, Georges Lombard, Roland du Luart, Michel Manet, Jean-Pierre Masseret, Josy Moineff, Jacques Mossion, Lucien Neuwirth, Jacques Oudin, Bernard Pellarin, Jean-François Pintat, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, René Regnault, Robert Schwint, Henri Torre, André-Georges Voisin.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (8° légis.) ; 941 et annexes, 960 (annexe n° 42), et T.A. 175.

Sénat : 92 (1987-1988)

SOMMAIRE

	Pages
I. PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION	3
II. EXAMEN EN COMMISSION	8
CHAPITRE PREMIER : Le programme de frappe	9
CHAPITRE II : Les autres fabrications	13
I. La vente des monnaies étrangères	13
II. La vente des médailles	14
III. La vente des monnaies de collection	14
CHAPITRE III : Les dépenses	16
I. Achats stockés ou non stockés	16
II. Personnel	17
III. Fonctionnement et services extérieurs	17
CHAPITRE IV : L'équilibre du budget des monnaies et médailles	18
I. Le prix de cession des pièces	18
II. L'effort de gestion	18
ANNEXE : Comparaison des budgets votés et exécutés	20

I. PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION

A. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 1988

Comme en 1985, 1986 et 1987, le budget de 1988 s'équilibre sans recours à une subvention de l'Etat.

Le volume des dépenses et des recettes est en progression de 19,9 millions de francs, soit 2,71% par rapport à 1987.

1. Recettes

(en francs)

Grandes catégories de recettes	1986		1987		1988	
	Budget voté	Parts en % dans le total des recettes	Budget voté	Parts en % dans le total des recettes	Budget voté	Parts en % dans le total des recettes
Produit de la vente des monnaies françaises	512.031.434	73,58	514.542.890	70,11	550.181.900	73,00
Produit de la vente des pièces destinées au TOM	-	-	3.000.000	0,41	3.000.000	0,39
Produit de la fabrication des monnaies étrangères	42.000.000	6,03	27.000.000	3,68	27.000.000	3,58
Produit de la vente des médailles, marchandises et des prestations de services	96.220.000	13,83	110.000.000	14,99	102.000.000	13,53
Produit de la vente des monnaies de collection	41.313.000	5,94	75.000.000	10,22	67.000.000	8,89
Fabrication annexe	3.500.000	0,50	3.500.000	0,48	3.000.000	0,39
Divers	825.000	0,12	800.000	0,11	1.575.000	0,22
Total	695.889.434	100	733.842.890	100	753.756.900	100

2. Les dépenses

(en francs)

	<u>Budget</u> 1986	1986 1985	<u>Budget</u> 1987	1987 1986	<u>Budget</u> 1988	1988 1987
Achats stockés et non stockés	375.402.993	+ 46,7	404.369.939	+ 7,7	407.979.236	+ 0,89
Frais de personnels	251.700.553	+ 4,76	251.596.294	-	253.250.636	+ 0,65
Fonctionnement et services extérieurs	34.132.830	+ 14,21	41.129.304	+ 20,5	44.254.770	+ 7,60
Impôts et taxes	20.308.058	+ 1,93	17.638.353	- 13,1	18.272.258	+ 3,59
Sous-total	681.544.434	+ 24,8	714.733.890	+ 4,8	723.756.900	+ 1,26
Immobilisations	14.345.000	- 18,8	19.109.000	+ 33,2	25 000.000	+ 57
Excédent non affecté (versement au Trésor)					5 000.000	
	695.889.434	+ 23,4	733.842.890	+ 5,4	753.756.900	+ 2,71

1) Les comparaisons entre les budgets de 1987 et 1988 n'ont pas beaucoup de sens. Le retrait de la pièce de 10 F en nickel décidé à la fin de 1986 a complètement bouleversé l'exécution du budget de 1987. Il paraît utile de comparer le budget révisé de 1987 qui n'a qu'un caractère interne et le budget proposé au vote du Parlement pour 1988. Mais le budget révisé sera sans doute très proche de ce qui sera exécuté.

(en milliers de francs)

	1986		1987		1988		Variation 1987/1988 %
	Produits nets constatés hors variation de stock	Total des recettes %	Budget révisé	Total des recettes %	Projeté budget	Total des recettes %	
Produit de la fabrication des monnaies françaises	488,130	66,76	421,507	65,78	550,182	72,99	+ 30,53
Produit de la fabrication des monnaies étrangères	29,2	3,99	30,00	4,68	30,000	3,98	-
Produit de la vente des médailles	101,708	13,91	94,000	14,67	87,000	11,54	- 7,45
Monnaies de collection françaises et étrangères	90,505	12,38	75,000	11,70	67,000	8,89	- 10,67
Autres produits d'exploitation	21,635	2,96	20,300	3,17	19,575	2,60	- 3,57
Subvention d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	731,188	100,00	640,807	100,00	753,757	100,00	+ 17,63

La décision de retirer la pièce de 10 F a entraîné une révision complète du programme de frappe et une réduction du nombre de pièces produites. Pour compenser la chute de la fabrication des pièces de 10 F (50 millions au lieu de 180 millions), une augmentation du programme de pièces de 5 F a été décidée (20 millions au lieu de 100.000).

En 1988, la nouvelle pièce de 10 F, bimétallique, choisie à la suite des travaux d'une commission présidée par M. Lucien Neuwirth, sera produite, ce qui explique la remontée du programme pour cette pièce à 100 millions d'unités.

(en millions)

Pièces	Programme pour 1984	Programme pour 1985	Programme pour 1986	Programme pour 1987	Programme révisé 1987	Programme 1988
100 F	9	5	5	5	5	5
10 F	10	10	110	180	50	100
10 F commémorative	40	30	10	10	20	30
5 F	0,05	0,02	0,015	0,1	20	0,1
2 F	0,05	0,02	0,015	0,1	0,1	0,1
1 F	0,05	7	0,015	0,1	0,1	50,1
1/2 F	80	50	110	50	50	0,1
20 c	200	150	40	60	60	220
10 c	200	170	150	150	150	145
5 c	150	170	280	310	310	200
1 c	0,05	0,02	0,015	0,1	0,1	0,1
Nombre total de pièces	689,2	592,06	705,06	765,4	665,3	750,5

2) En dehors des conséquences du bouleversement apparu en 1987, les principales évolutions concernant les recettes sont :

– un certain tassement du produit de la vente des monnaies de collection : 90 millions de francs avaient été perçus à ce titre en 1986 (contre 41 escomptés au budget).

En 1987, le chiffre de 75 millions de francs prévu sera réalisé probablement. En 1988, 67 millions de francs sont inscrits au budget.

En 1986, la pièce « Liberté » avait eu un grand succès, notamment aux Etats-Unis. La pièce R. Schuman avait également connu une grande diffusion. En 1987, les pièces « Lafayette » et « Hugues Capet » ont eu moins de succès.

En 1988, il est prévu une pièce « Fraternité », une pièce Roland Garros et une pièce Trentenaire du nouveau franc.

– le tassement apparaît aussi sur les fabrications des monnaies étrangères. Cela tient à la solvabilité de nos clients (essentiellement en Afrique);

– le prix de cession de la pièce de 100 F qui permet d'ajuster les recettes du budget annexe cesse de baisser comme les années précédentes : il remonte de 31,46 F à 36,46 F en raison principalement de la montée des cours de l'argent.

3) Les dépenses :

Les comparaisons doivent aussi être faites avec le budget révisé. Elles montrent une forte progression des achats (+ 31%) liée à la reprise du programme de fabrication.

Evolution et répartition des dépenses de 1986 à 1988

(en milliers de francs)

Dépenses	1986				1987		1988		% variation 1987/1988
	Budget voté	% total des dépenses	Dépenses nettes hors variation de stock	% total des dépenses	Budget vote après décision du Min. d'Etat du 23.1.87	% total des dépenses	Projet de budget	% total des dépenses	
Achats	375 402 993	53,94	361 37 859	51,52	311 334 435	46,71	407 979 236	54,71	+ 31,04
Services extérieurs	13 133 053	1,89	13 292 104	1,89	15 028 156	2,35	15 779 608	2,11	+ 5,00
Autres services extérieurs	20 999 777	3,02	18 987 382	2,70	26 101 151	4,08	28 475 162	3,82	+ 9,09
Impôts, taxes et vers. assimilés	10 308 058	2,92	18 367 462	2,62	17 638 355	2,76	18 272 258	2,45	+ 3,59
Charges de personnel	251 700 553	36,17	245 315 413	34,97	251 596 294	39,36	253 250 636	33,96	+ 0,65
Dotations aux amortissements et provisions	14 345 000	2,06	44 160 297	6,30	17 500 000	2,74	22 000 000	2,95	+ 25,71
Sous-total.....	695 889 434	100	701 499 522	100	639 198 391	100	745 756 900	100	+ 16,67
Transferts de produits et résultats	"				1 609 000		8 000 000		
TOTAL PREMIERE SECTION.....	695 889 434				640 807 391		753 756 900		

Les dépenses d'investissements progressent sur 1987 fortement.

Elles comprennent sur 30 millions de francs un montant de 5 millions de francs reversé au Trésor. Il s'agit là encore d'une contribution à l'effort de redressement des finances publiques.

Nature des dépenses	Crédits de paiement			
	Votée pour 1987	1988		
		Services votés	Mesures nouvelles	Total
DEUXIÈME SECTION - OPÉRATIONS EN CAPITAL				
Immobilisations	19.109.000	9.971.000	15.029.000	25.000.000
Excédent non affecté (versement au trésor)	"	"	5.000.000	5.000.000
Augmentation de stocks constatée en fin de gestion (virement à la section exploitation)	"	"	"	"
Totaux	19.109.000	9.971.000	20.029.000	30.000.000

EXAMEN EN COMMISSION

Dans sa séance du 20 octobre 1987, présidée par **M. Michel Durafour, vice-président**, la commission des finances a procédé à l'examen du budget annexe des monnaies et médailles pour 1988, sur le rapport de **M. Louis Perrein, rapporteur spécial**.

M. Louis Perrein, rapporteur spécial, a constaté que les crédits du budget annexe sont en progression de 2,71% par rapport à 1987. Il a toutefois expliqué que la comparaison avec 1987 était faussée par le retrait de la nouvelle pièce de 10 francs.

M. Michel Durafour, vice-président, s'est félicité du rôle positif joué par l'administration des monnaies et médailles pour le rayonnement de la culture et de la technique françaises.

Suivant les propositions de son rapporteur spécial, la commission a **adopté à l'unanimité le budget annexe des monnaies et médailles pour 1988**.

CHAPITRE PREMIER

LE PROGRAMME DE FRAPPE

Il apparaît dans le tableau qui suit :

Pièces	Programme pour 1984	Programme pour 1985	Programme pour 1986	Programme pour 1987	Programme révisé 1987	Programme 1988
100 F	9	5	5	5	5	5
10 F	40	30	110	180	50	100
10 F commémorative	10	10	10	10	20	30
5 F	0,05	0,02	0,015	0,1	20	0,1
2 F	0,05	0,02	0,015	0,1	0,1	0,1
1 F	0,05	7	0,015	0,1	0,1	50,1
1/2 F	80	50	110	50	50	0,1
20 c	200	150	40	60	60	220
10 c	200	170	150	150	150	145
5 c	150	170	280	310	310	200
1 c	0,05	0,02	0,015	0,1	0,1	0,1
Nombre total de pièces	689,2	592,06	705,06	765,4	665,3	750,5

Le programme de frappe qui était prévu pour 1987 a été **profondément révisé** à la suite de la décision prise en janvier 1987 par le Ministre de l'économie, des finances et de la privatisation de retirer la pièce de 10 F en nickel pur qui devait remplacer la pièce en cupro-nickel aluminium actuellement en circulation.

De ce fait, au lieu des 180 millions de pièces de 10 F, c'est un montant de 50 millions qui sera fabriqué en 1987. Par contre, en 1988, une nouvelle pièce ayant été choisie, le programme de frappe des pièces de 10 F remonte à 100 millions d'unités.

Il faut noter que le nombre de pièces de 20 centimes croîtra fortement en 1988 alors que celui des pièces de 50 centimes est en très forte réduction. Ces amplitudes résultent de l'analyse des besoins qui est effectuée par la Banque de France.

L'administration des monnaies et médailles ayant constaté que les **pièces commémoratives** connaissent un grand succès a développé leur fabrication.

En 1988, sur les 5 millions de pièces de 100 F incluses dans le programme de frappe, 4.900.000 seront des pièces commémoratives illustrant le thème de la fraternité. En 1986 et 1987, les thèmes de la liberté et de l'égalité avaient été illustrés.

Trente millions de pièces de 10 F commémoratives seront frappées à l'effigie de l'aviateur Roland Garros en 1988. En 1987, 20 millions de pièces avaient été consacrées au millénaire capétien (pièces Hugues Capet).

Pour la première fois, une pièce de 1 F commémorative sera fabriquée en 1988 : 50 millions d'exemplaires auront pour thème : trentenaire du nouveau franc et seront à l'effigie du Général de Gaulle.

La nouvelle pièce de 10 F commencera à être mise en circulation au mois d'avril 1988. Elle a été choisie à la suite des travaux d'une commission d'études placée sous la présidence de M. Lucien Neuwirth, sénateur. Elle sera bicolore et constituée de deux métaux différents. Son format évitera toute confusion avec des pièces existantes et sa tranche sera cannelée pour permettre aux mal voyants de la distinguer.

Quant à la pièce de 10 F en nickel pur qui devait initialement remplacer la pièce actuellement en circulation, elle est en cours de retrait. En janvier 1987, quand la décision d'arrêter sa diffusion a été prise, 22.580.000 exemplaires étaient dans le public. Au 30 juin 1987, 13.120.000 pièces étaient encore en circulation. La valeur du métal sera récupérée par le Trésor.

La pièce de 100 F, comme le montre le tableau qui suit, n'a pas connu le succès escompté. Elle est encore insuffisamment connue du public. Sans doute, aussi, les caissiers des banques et des bureaux de poste n'ont-ils pas suffisamment participé à sa diffusion.

En octobre 1987, une campagne d'information (6 MF) a été effectuée pour mieux faire connaître cette pièce. Une telle campagne devra être reprise car un effort continu d'information paraît nécessaire.

Coupores	Circulation	Réserves Banque de France	Réserves PESSAC	Ensemble des réserves
100 F	14.539.430	12.185.770	55.600	12.241.370
10 F (CU-NI-AL)	604.953.000	49.401.500	4.802.000	54.203.500
10 F (NI)	14.643.300	58.895.700	24.321.000	83.216.700
5 F	323.089.800	44.392.800	6.050.000	50.442.800
2 F	355.750.000	72.681.500	101.497.500	174.179.000
1 F	1.569.792.000	212.183.000	4.804.200	216.987.200
1/2 F	1.073.492.000	94.114.000	107.120.400	201.234.400
20 c	2.078.535.000	71.705.000	79.978.000	151.683.000
10 c	2.669.060.000	98.490.000	118.126.000	216.616.000
5 c	2.894.627.000	96.740.000	252.681.000	349.421.000
1 c	328.181.800	100.000	-	100.000
TOTAUX	11.926.673.330	810.889.270	699.435.700	1.510.324.970

Le programme de frappe dégage un bénéfice d'émission qui apparaît au « Compte d'émission des monnaies métalliques ». 680 millions de francs sont inscrits à ce titre pour 1988 contre 550 en 1987. Le bénéfice du compte est constitué par la différence entre la valeur faciale des pièces et le prix de cession reçu par les monnaies et médailles.

Un crédit de 800 millions de francs est inscrit à ce sujet au compte 906-04 « compte d'émission des monnaies métalliques ». En effet, cette opération de retrait est financée par le compte spécial du Trésor et non par le budget des monnaies et médailles.

Le tableau qui suit indique l'évolution de la circulation monétaire depuis 1980.

Circulation monétaire

au 31 décembre de chaque année (en millions de pièces)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
100 F	-	-	1	4,9	8,4	10,7	14,4
10 F	391,7	473,7	496	527,9	558	585,6	623,8
5 F	258,2	268,6	283,3	298,7	303,2	314,8	324,6
2 F	158,3	227,6	269,8	301,8	329	347,3	357,5
1 F	1 507	1 529,4	1 522,2	1 544,3	1 536,4	1 559,6	1 569,7
½ F	791,6	825,7	869,1	921,6	1 002,9	1 035,1	1 069,4
20 c	1 314,5	1 405,6	1 559	1 683,5	1 791,6	1 888,9	2 041,7
10 c	1 732,2	1 871,2	2 020,1	2 181,7	2 340,3	2 491	2 628,7
5 c	1 904,8	2 028,6	2 228,3	2 439,5	2 618,9	2 763,5	2 934
1 c	328	328	328	328,1	328,1	328,2	328,2
	8 386,3	8 958,4	9 576,8	10 232	10 816,8	11 324,7	11 892

CHAPITRE II

LES AUTRES FABRICATIONS

Par opposition au secteur des monnaies françaises où l'Hôtel des monnaies bénéficie d'un monopole hérité du privilège régalien, les autres fabrications de l'administration des monnaies se situent dans un secteur concurrentiel.

I. La vente des monnaies étrangères

Cette activité souffre de l'insolvabilité d'un certain nombre de pays, traditionnellement nos clients. La concurrence étrangère est très forte dans ce domaine. Nos acheteurs habituels sont les pays de la zone franc et aussi Israël, Chypre et Monaco. Une importante commande a été reçue de l'Algérie. Son exécution s'effectuera en 1987 et en 1988.

Recettes encaissées

(en millions de francs)

1982	1983	1984	1985	1986	1987 Estimation	1988 Budget
66,6	27,9	50,1	41,2	21,7	32	27

En 1984, 1985, 1986 et 1987, les prévisions budgétaires concernant la vente de ces pièces étaient de 30,40, 42 et 27 millions de francs.

II. La vente des médailles

Le secteur des médailles est en relative stagnation. Des efforts récents ont été déployés pour développer une politique commerciale. A la fois la vente directe et la signature de contrats de courtage sont employées. Cette politique comporte un volet exportation important, dont les résultats sont prometteurs. Un effort de publicité a été entamé.

	1984	1985	1986 Réalisation	1987 Estimation	1988 Prévision
Recettes encaissées	59,4	94	102	88	-
Prévisions budgétaires	76	78	80	94	87

La réduction des recettes attendues pour 1988 s'explique par un certain tassement de la demande pour les médailles de travail. Le changement de la réglementation en 1985 avait entraîné en 1986 une forte croissance de l'activité pour ce secteur, croissance qui est désormais ralentie. De plus, l'estimation de 87 millions de francs retrace une évaluation prudente.

III. La vente des monnaies de collection

Ce secteur est celui sur lequel le plus gros effort de prospection a été effectué.

Les pièces de collection françaises fabriquées à partir des pièces françaises ont connu, depuis que cette activité a été relancée en 1984, un grand succès. L'approche du marché américain a été faite, notamment au moyen de courtiers et d'intermédiaires. Un réseau d'intermédiaires est en cours de constitution.

Un effort a aussi été fait, avec succès également, pour les pièces de collection étrangères. Le marché paraît prometteur.

Les résultats obtenus ont marqué une progression très forte en 1986. La vente des monnaies de collection avait rapporté 22 millions de francs

en 1984; 32 millions de francs en 1985. Le produit est de 90 millions de francs pour 1986. Au budget de 1987, un chiffre de 75 millions de francs a été inscrit. Pour 1988, le chiffre est de 67 millions. Sur ces montants, plus de la moitié provient des ventes réalisées à l'étranger.

La vente des monnaies étrangères est également en progrès. En 1986, les recettes perçues à ce titre étaient de 4 millions de francs. En 1987, un chiffre de 10 millions de francs est escompté.

Dans le domaine des monnaies de collection, le thème choisi est d'une importance capitale. En 1986 « La liberté éclairant le monde » a été à l'origine des recettes importantes constatées dans le budget annexe. Le thème a été très bien accueilli aux Etats-Unis comme en France. « Germinal » lancée avant avait surtout été diffusée en France. Depuis la pièce « R. Schumann » et « Egalité » ont été fabriquées. Il faut espérer qu'elles permettront de prolonger le succès de la « Liberté ».

CHAPITRE III

LES DEPENSES

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier l'évolution des principaux postes de dépenses depuis 1984.

	1984 Dépenses	1985 Dépenses	1986 Budget	1987 Budget	1987 Budget révisé	1988 Budget
A.Achats stockés et non stockés	359,6	270,4	375,4	404,3	311,3	408
B.Personnel	225,6	233,2	251,7	251,6	251,6	253,2
C.Fonctionnement et services extérieurs	27,5	28,3	34,1	41,12	41,1	44,2
D.Impôts et taxes	17,3	17,2	20,3	17,6	17,6	18,3
E.Amortissements	12,5	17,6	14,34	17,5	17,5	22
E.cédent affecté aux opérations en capital	1,6	8
TOTAL	642,4	706,7	695,89	733,84	639,1	753,7

I. Achats stockés et non stockés

Ce poste fluctue avec l'activité de frappe. Il reflète aussi l'évolution des stocks. La très forte progression de la frappe en 1986 en explique l'augmentation des dépenses de cette ligne. Le budget révisé en 1987 à la suite de l'interruption de la fabrication de la nouvelle pièce de 10 F comportait un poste « achats » en forte réduction. La reprise des fabrications en 1988 conduit à une remontée des achats à un niveau comparable à celui envisagé en 1987. Il faut noter que les achats d'argent effectués sur le marché depuis quelques mois alourdissent la ligne, ce métal ayant connu une hausse sensible.

II. Personnel

Les monnaies et médailles ont, depuis quelques années, entrepris un effort important d'informatisation et de modernisation. C'est pourquoi, en 1988, la masse des salaires progresse très modérément. Le nombre des emplois est réduit de 16 unités en 1988.

La répartition des agents par catégorie d'activité évolue de la manière suivante :

	1985	1986	1987
Activités administratives et de gestion	324	313	368
Activités de production du secteur des médailles	454	454	377
Activités de production du secteur des monnaies	364	363	356
Total	1.142	1.130	1.101

III. Fonctionnement et services extérieurs

Ce poste est en augmentation forte. Elle se décompose en deux lignes qui évoluent de la manière suivante :

(en millions de francs)

	1986	1987	1988	Pourcentage 88/87
Services extérieurs	13,133	15,02	15,77	+ 5
Autres services extérieurs	20,99	26,10	28,4	+ 8,8

Comme en 1987, ces deux postes croissent rapidement. Les services extérieurs regroupent les dépenses d'informatique (5,10 millions de francs, soit + 40%) en forte progression.

Quant aux « autres services extérieurs », ils retracent les frais de publicité, de déplacement et la rémunération d'intermédiaires. C'est ici que se traduit l'effort de prospection entamé depuis quelques années, notamment dans le domaine des pièces de collection et dont les résultats sont intéressants.

CHAPITRE IV

L'EQUILIBRE DU BUDGET DES MONNAIES ET MEDAILLES

I. Le prix de cession des pièces

La pièce de 100 F a été cédée au Trésor à un prix fixé de manière à assurer l'équilibre du budget. C'est ainsi qu'en 1985 et 1986, ce prix atteignait 42,1 F et 41,2 %. En 1987, ce prix est ramené à 31,90 F : il correspond au coût de revient, tel que le dégage la comptabilité analytique, majoré de 10%. Cette méthode, utilisée pour toutes les autres pièces, marque l'aboutissement d'un effort de gestion important. En 1988, toutefois, l'application de la méthode conduit à un prix de 36,46 F pour la pièce de 100 F.

En 1988, les résultats d'exploitation permettent de dégager un excédent non affecté de 5 millions de francs qui est reversé au Trésor. Ce montant constitue la contribution du budget annexe à l'effort d'équilibre budgétaire qui est conduit. L'équilibre du budget annexe permet cette contribution dans la mesure où 22 millions de francs sont affectés sur les résultats d'exploitation aux amortissements et provisions. Un excédent de 8 millions de francs est dégagé. Par ailleurs, l'effort d'investissement est poursuivi : 25 millions de francs en crédits de paiement contre 19 en 1987.

II. L'effort de gestion

Depuis quelques années, la politique de cette administration a consisté à moderniser la gestion, à la rendre plus rigoureuse grâce à l'amélioration des inventaires. Des gains de productivité ont été systématiquement recherchés.

Dans le même temps, une diversification des activités a été opérée. Dans le domaine des pièces de collection et des médailles, un effort de promotion commerciale a été entrepris notamment à l'étranger.

Le Musée monétaire devrait être ouvert au public en 1988. Il permettra de mieux faire connaître les collections. Déjà, sont organisées des expositions dont le succès est constant.

A long terme, le développement de ces diverses activités devrait contribuer à l'équilibre du budget annexe.

ANNEXE

COMPARAISON DES BUDGETS VOTES ET EXECUTES

1984

(en millions de francs)

	Vote	Exécuté		Vote	Exécuté
Achats	380,6	359,4	Monnaies françaises et TOM ...	521,2	524,1
Personnels	229,8	225,6	Monnaies étrangères	30	50,1
Fonctionnement	30,3	27,5	Médailles	76	68,6
Impôts et taxes	18,4	17,3	Monnaies de collection étrangères	30,6	22,3
Amortissements	12,5	12,5	Annexes	3,4	3,6
Total	671,6	642,3	Total	661,2	668,7

1985

	Voté	Exécuté		Voté	Exécuté
Achats	255,9	270,4	Monnaies françaises et TOM ...	402	404,8 3,2
Personnels	240,3	233,2	Monnaies étrangères	40	41,2
Fonctionnement	30	28,3	Medailles	85,1	104,5
Impôts et taxes	19,9	17,2	Monnaies de collection ...	33	32,6
Amortissements	17,6	17,6	Divers	3,6	5,5
Total	563,7	566,7	Total	563,7	591,8

1986

	Voté	Exécuté		Voté	Exécuté
Achats	375,4	361,4	Monnaies françaises .	512	488,1
Personnels	251,7	245,3	Monnaies étrangères et T.O.M.	42	29,2
Fonctionnement	34,1	32,3	Médailles	96,2	115,2
Impôts et taxes	20,3	18,4	Monnaies de collection	41,3	90,5
Amortissements et provisions	14,3	44,2	Divers	4,3	8,1
Total	695,8	701,6	Total	695,8	731,1

Recettes 1987

	Voté	Exécuté (estimation)
Monnaies françaises	514,5	421,5
Monnaies T.O.M.	3	4,9
Monnaies étrangères	27	34
Médailles (marchandises, prestations)	110	104
Monnaies de collection	75	75
Annexes	3,5	2,5
Divers	0,8	3

La Commission des finances, réunie le 20 octobre 1987, sous la présidence de M. Michel Durafour, vice-président, a examiné le rapport sur le budget annexe des monnaies et médailles pour 1988, présenté par M. Louis Perrein, rapporteur spécial.

La commission a décidé de proposer au Sénat l'adoption du projet de budget annexe des monnaies et médailles pour 1988.